

MAIRIE D'OZAN

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRÉSENTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2022**

Pour rappel :

Suite à l'entrée en vigueur, depuis le 1^{er} juillet 2022, des nouvelles règles de publicité des actes pris par les collectivités (ordonnance 2021-13-10 du 7 octobre 2021).

Le compte rendu du conseil municipal est supprimé et remplacé par un procès-verbal consultable au secrétariat de mairie.

Une liste des délibérations prises par le conseil municipal sera affichée à la place du compte rendu.

Le procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Retrait du point prévu concernant la Délibération pour Arrêt projet PLUI : le Conseil Communautaire doit reprendre une délibération avant validation par les communes

Autres points abordés :

- Eglise : travaux à prévoir pour changer le système de sonnerie très vétuste. Le devis Horloges PLAIRE d'un montant de 1805,68 € avec l'option d'antenne de synchronisation de 187,99€ est validé.
- Avis défavorable pour l'attribution d'une aide financière demandée par le lycée agricole de Davayé pour subventionner en partie un échange franco-algérien.
- Accord du Conseil Municipal pour changer le meuble + évier + robinetterie du logement communal.
- Organisation des vœux prévus le dimanche 8 janvier 2023 à 11h00 à la salle des fêtes
- Présentation du projet du bulletin municipal
- Information sur l'égavage effectué en partie sur la commune et sur le changement des radiateurs dans les 2 salles des associations

Comptes-rendus :

Réunion du Conseil Communautaire du 5 décembre 2022 :

Ordures ménagères : la redevance unique pour toutes les communes se mettra en place ultérieurement. Au 1er janvier, le ramassage s'effectuera par une entreprise privée.

Horaires de piscine : la piscine sera fermée du vendredi midi au dimanche soir

Réunion SCOT du 29 novembre 2022 : le conseil syndical a approuvé la modification simplifiée du SCOT rendu exécutoire le 29 novembre 2022.

SIEA : commande en cours pour l'audit énergétique de la salle des fêtes et de l'école.

SIEA : la consommation en KWH a diminué de moitié depuis l'extinction de l'éclairage public ce qui permet d'absorber la hausse du coût de l'énergie

Réunion bibliothèque départementale : objectif de rendre les bibliothèques plus attrayantes et de conquérir de nouveaux publics. Pour la bibliothèque communale, une prochaine réunion avec tous les bénévoles est prévue en janvier

Délestages électriques : des coupures d'électricité peuvent avoir lieu dès janvier, pouvant impacter le fonctionnement de l'assainissement collectif et le fonctionnement de l'école, garderie et cantine. Il est conseillé de télécharger « Eco Watt » qui permet de recevoir directement sur téléphone une notification à 3 jours en avance alertant sur les risques de coupure de courant.

Courriers reçus :

Mme Renoud Camus : problème de tension électrique. SUEZ est alerté et indique que c'est à l'opérateur d'agir.

M. Mignerot : problème de remblai et d'écoulement des eaux par manque d'entretien de fossés. Cela relève du domaine privé et possibilité de saisine du conciliateur.

M. Vilharino : busage du fossé à sa charge accordé.

Mme Seneca : demande d'accompagnant dans le bus scolaire ne pouvant pas être pris en charge par la commune.